

**DECISION N°FranceAgriMer/SG/2010/01**

**Le Directeur général de FranceAgriMer,**

Vu le livre VI du Code Rural, titre II, chapitre 1<sup>er</sup>,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer, notamment son article 2,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer, notamment son article 2,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret du 1<sup>er</sup> avril 2009 portant nomination du Directeur général de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'établissement,

**DECIDE**

**Secrétariat général**

**Article 1er :**

Délégation de signature est donnée à Monsieur Alexandre CENSONI, Chef du service des Affaires Financières pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Madame Lucilia MASSON, Chef de l'unité Budget pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Claude MAYOUX, adjoint au chef de l'unité Budget pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Michel BARBE, Chef de l'unité Achat pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Ginette NICOLAS, Chef de la cellule Marchés publics pour les actes relevant des attributions de ce domaine.

Délégation de signature est donnée à Madame Martine PROUST, Chef de l'unité Contrôle de Gestion pour les actes relevant des attributions de l'unité.

**Article 2 :**

Délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric BRUN, Chef du service ARBORIAL pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Madame Michèle JOLLET-BOULANGIER, Chef de l'unité Logistique ARBORIAL pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Dacia DUSSOUR, Chef de l'unité Courrier Impression pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Nadia YANES, Chef de l'unité Archives pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation est donnée à Monsieur Bertrand RIOU pour signer les actes liés au remboursement des frais de déplacement.

### **Article 3 :**

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Pierre NOTARIANNI, Chef du service Informatique pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Eric PICHOT, adjoint au chef du service Informatique pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Olivier ROULLE, Chef de l'unité Etude et Développement pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Alain MORA, Chef de l'unité Infrastructure et Production pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Bernard DUFRAISSE, Chef de l'unité Urbanisation et AMO pour les actes relevant des attributions de l'unité.

### **Article 4 :**

Délégation de signature est donnée à Madame Monique BARRAIS, Chef par intérim du service de l'Inspection Générale pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Philippe LE FAUCHEUR Chef de l'unité région pour les actes relevant des attributions du service.

### **Article 5 :**

Délégation de signature est donnée à Madame Catherine MANSOUX, Chef du service Juridique pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Pierre VALLEE, adjoint au chef du service Juridique pour les actes relevant des attributions du service.

### **Article 6 :**

Délégation de signature est donnée à Madame Christine COTTEN, Chef du service des Ressources Humaines pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Michel GAUTIER, Chef de l'unité Carrières et rémunérations pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Dany GAIGNOT, Chef de l'unité Formation, évaluation et dialogue social pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Mme Sylvie DE SMET, Chef de l'unité emplois, mobilité et annuaire pour les actes relevant des attributions de l'unité.

**Article 7 :** Cette décision abroge et remplace la décision FranceAgriMer/SG/2009/01 modifiée, et prend effet à compter du lendemain du jour de sa publication.

Fait à Montreuil S/Bois, le **21 OCT. 2010**

**Le Directeur général**

**Fabien BOVA**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Fabien BOVA', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.